RAPPORT ANNUEL

2011 2012

CRÉ DE LA MAURICIE
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie est, pour la région qu'elle dessert, l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Elle a été instituée en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, entrée en vigueur le 1er avril 2004.

MISSION

Assurer un climat favorable à la prospérité et à la pleine expression de la Mauricie.

VISION

Par sa position géographique avantageuse, la Mauricie est une région vivante, habitée et prospère s'ouvrant sur un vaste territoire naturel de grand potentiel. La CRÉ entend être une organisation reconnue pour son dynamisme qui facilite la cohésion des partenaires pour une plus grande prospérité régionale.

PRINCIPAUX MANDATS

- Favoriser la concertation des partenaires dans la région
- Établir un plan quinquennal de développement régional
- Donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012
ISBN 978-2-9812598-2-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-9812598-3-7 (version pdf)

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL // 4

INSTANCES // 5

Conseil d'administration et comité exécutif // 5

Forum de la société civile // 7

Commission régionale des ressources naturelles et du territoire // 8

CONCERTATION ET DÉVELOPPEMENT // 9

Une référence : le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie // 9

Orientation 1 :
Diversifier l'économie en misant sur des entreprises fortes et compétitives // 10

Orientation 2 :
Renforcer les compétences des Mauriciens et des Mauriciennes // 11

Orientation 3 :
Améliorer la qualité de vie des communautés // 12

Orientation 4 :
Mettre en valeur le territoire de façon durable et intégrée // 13

_ Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire // 14

_ Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie // 15

Orientation 5 :
Améliorer les infrastructures régionales de transport et de télécommunications // 16

FONDS ET PROGRAMMES // 17

Fonds de développement régional // 17

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II // 21

COMMUNICATIONS // 22

PERSONNEL DE LA CRÉ // 23

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Christian Savard et Gérard Bruneau.

Photo : maCam inc.

C'est au cours de l'exercice 2011-2012 que nous avons véritablement amorcé la mise en œuvre du Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie, du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire et du Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie. Pour la Conférence régionale des élus, le défi était de bien structurer nos interventions et de créer un environnement favorable à la concertation des partenaires afin d'assurer l'atteinte des objectifs de ces trois grands plans de développement. Nous pouvons affirmer ici que notre leadership a porté fruit. Le travail de collaboration en cours devrait se traduire rapidement par des réalisations concrètes pour le développement socioéconomique de la Mauricie. Aux faits saillants de l'année, il faut également signaler la création de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale ainsi que tous les préparatifs liés à la gestion du fonds régionalisé issu du Fonds québécois d'initiatives sociales. Dès l'annonce de cette nouvelle enveloppe budgétaire, notre équipe était à pied d'œuvre pour établir avec le milieu un plan d'action adapté aux réalités mauriciennes. Nul doute qu'avec ce nouveau levier, la lutte contre la pauvreté ira en s'intensifiant au cours des prochains mois.

Par ailleurs, beaucoup d'efforts ont été consacrés pour le développement de l'entrepreneuriat et du soutien à l'entreprise. Nous le savons, en Mauricie, nous nous sommes engagés il y a déjà quelques années sur la voie de la diversification de notre économie, mais il s'agit là, vous en conviendrez, d'un travail de longue haleine. Cette année, nous pouvons dire que nous avons contribué, entre autres, à consolider des services qui aideront nos entreprises à innover et à développer des marchés. L'innovation aura été, plus que jamais en 2011-2012, l'une des préoccupations majeures de la Conférence régionale des élus. Nous vous laissons le soin de découvrir, à la lecture de ce rapport annuel, les nombreux autres dossiers qui étaient sur notre table de travail cette année. Il faut se rappeler, cependant, qu'à travers l'effervescence des projets et dossiers qui transitent par notre organisation, la bonne gestion de nos fonds et de nos affaires courantes demeure une préoccupation quotidienne. À ce chapitre, mentionnons que nous avons été l'une des premières CRÉ du Québec à avoir adopté une politique de gestion contractuelle en conformité avec les mesures exigées en vertu de la *Loi sur les cités et villes*.

D'autre part, au plan de l'administration, nous avons maintenu le service de tenue de livre offert à quelques partenaires sectoriels. Nous avons procédé à l'agrandissement de nos locaux pour loger une partie de l'équipe des ressources naturelles, et aussi à l'embauche, par contrats, de trois personnes pour assurer la coordination de dossiers précis : Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie, Consortium en développement social et Mauricie Région vedette au Congrès 2012 de la Fédération québécoise des municipalités. Nous sommes évidemment toujours présents à la Table Québec-régions, ce qui nous permet de maintenir des contacts étroits avec les CRÉ et le gouvernement du Québec. La collaboration que nous avons avec les ministères en Mauricie, au sein de la Conférence administrative régionale, pourrait, à notre avis, être qualifiée d'exemplaire. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ces partenaires pour leur contribution à l'atteinte de nos objectifs de développement.

Nous tenons également à remercier tous ceux et celles qui siègent au Forum de la société civile, au Forum des ressources naturelles et du territoire et à la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire. Sans votre présence active au sein de ces instances et sans l'apport des personnes qui gravitent autour de vous, dans vos réseaux respectifs, la Conférence régionale des élus de la Mauricie pourrait bien difficilement réaliser son mandat de concertation et de développement régional. Nos remerciements s'adressent aussi à tous nos partenaires qui oeuvrent à l'échelle de chacun de nos territoires. C'est grâce à votre étroite collaboration que nous pouvons réussir à agir en complémentarité pour la prospérité de notre région.

Finalement, pour leur confiance, leur mobilisation et leur attachement à la Mauricie, nous témoignons notre vive gratitude à nos collègues du conseil d'administration et au personnel de la Conférence régionale des élus.

Gérard Bruneau
Président

Christian Savard
Directeur général

INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF

Le conseil d'administration a tenu cinq assemblées publiques au cours de l'exercice 2011-2012 :

_ le **21 avril 2011** à la salle du conseil de la MRC de Maskinongé
_ le **15 juin 2011** au salon des présidents du Festival Western de Saint-Tite
_ le **22 septembre 2011** à la salle du conseil de la MRC des Chenaux
_ le **8 décembre 2011** à l'hôtel de ville de Trois-Rivières
_ le **23 février 2012** à la salle du conseil de la MRC de Maskinongé

Lors de ces assemblées, le conseil d'administration a décidé des engagements financiers pour soutenir la réalisation de projets et d'ententes dans le cadre du Fonds de développement régional.

Il a suivi de près les travaux de la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire et a procédé à l'adoption de son budget et du plan d'action rattaché au Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire. Par ailleurs, il a convenu de la répartition budgétaire de la part du Fonds québécois d'initiatives sociales allouée à la Mauricie et de celle du budget du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II.

Plus d'un dossier ont fait l'objet de discussions et de prises de position, par exemple, le développement récréotouristique de la rivière Saint-Maurice pour lequel le conseil d'administration a convenu de former un comité directeur régional. Des résolutions ont été adoptées, entre autres, pour le maintien du moratoire sur les pourvoiries, pour une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole ou encore pour le passage de sentiers de motoneige sur les propriétés privées. D'autre part, le conseil d'administration a répondu aux exigences de la *Loi sur les cités et villes* en dotant la CRÉ d'une politique de gestion contractuelle.

Lors de la première assemblée de l'exercice 2011-2012, le maire de Saint-Maurice et préfet de la MRC des Chenaux, Gérard Bruneau, a été reconduit à la présidence de la CRÉ pour un troisième mandat consécutif.

Pour sa part, le comité exécutif a tenu dix rencontres au cours de l'exercice 2011-2012 pour assurer le suivi des affaires courantes de la CRÉ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

Membres élus

Éva Ottawa // Grand chef du Conseil de la Nation Atikamekw
Yves Lévesque // Maire de Trois-Rivières
René Goyette // Conseiller de Trois-Rivières
Michel Angers // Maire de Shawinigan
Serge Aubry // Conseiller de Shawinigan
Normand Beaudoin // Maire de La Tuque
Larry Bernier // Maire de Lac-Édouard
Robert Lalonde // Préfet de la MRC de Maskinongé
Guy Richard // Maire de Louiseville
Lucien Mongrain // Préfet de la MRC de Mékinac
André Léveillé // Maire de Saint-Tite
Gérard Bruneau // Préfet de la MRC des Chenaux
Pierre Bouchard // Maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Membres de la société civile

Michel Dupont // Développement social
Pierre Tremblay // Qualité de vie
André Nollet // Économie
Yvon Lemire // Éducation
Sophie Milette // Main-d'œuvre
Martin Caron // Ressources naturelles et territoire

Le comité exécutif
Michel Angers (administrateur), René Goyette (secrétaire), André Nollet (trésorier), Gérard Bruneau (président), Robert Lalonde (administrateur), Normand Beaudoin (1er vice-président), Pierre Tremblay (2e vice-président).

Photo : maCam inc.

Membres observateurs

Julie Boulet // Députée de Laviolette
Noëlla Champagne // Députée de Champlain
Jean-Paul Diamond // Député de Maskinongé
Danielle Saint-Amand // Députée de Trois-Rivières
Claude Pinard // Député de Saint-Maurice
Liette Moreau // Collectivités d'influence
Jérôme Marsais // Collectivités d'influence
Annie Roy // Économie
Ghislain Bourque // Éducation
Remplacé en cours de mandat par ***Nadia Ghazzali***
Denis Hébert // Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Pierre Robert // Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Le conseil d'administration
Photo prise lors de l'assemblée du 23 février 2012. Première rangée de gauche à droite : René Goyette, André Léveillé, Liette Moreau, Gérard Bruneau, Normand Beaudoin, Pierre Tremblay et Amina Chaffaï (représentante de Julie Boulet). Deuxième rangée de gauche à droite : Christian Savard, Yvon Lemire, Michel Angers, Michel Dupont, Jérôme Marsais, André Nollet, Marc H. Plante (représentant de Jean-Paul Diamond), Robert Lalonde, Pierre Robert, Lucien Mongrain, Sylvain Paquin (représentant de Noëlla Champagne), Larry Bernier, Annie Roy et Jacques Pinard.

Photo : maCam inc.

FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pour l'exercice 2011-2012, le Forum de la société civile a principalement été interpellé pour participer à la formation de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale qui s'inscrit dans la foulée du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015.

Outre la rencontre annuelle du mois de mars où les personnes déléguées doivent procéder à l'élection de représentants de la société civile devant siéger au conseil d'administration de la CRÉ, les membres du Forum ont été convoqués à une seule rencontre, le 9 septembre 2011.

Le Plan quinquennal de développement régional et le Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie étaient à l'ordre du jour de cette rencontre, ainsi que trois autres dossiers régionaux : l'Atlas Emploi Mauricie, le Plan de mobilité durable et la Conciliation travail-famille-études.

FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE 2011-2012

Martin Caron // Agriculture
Vacant // Agroalimentaire
Ghislaine Larivière // Aînés
Jean Spain // Commerce
*Remplacé en cours de mandat par **Donald Angers***
Jérôme Marsais // Communautés culturelles et immigration
Liette Moreau // Condition féminine
Éric Lord // Culture et communications
France Cormier // Développement communautaire
Annie Roy // Développement coopératif
Sophie Milette // Développement de la main-d'œuvre et de l'emploi
Marie-Denise Prud'homme // Développement social
*Remplacée en cours de mandat par **Laura-Kim Dumesnil***
Lynn O'Cain // Économie sociale
Yvon Lemire // Éducation primaire-secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes
Lucie Letarte // Enfance-jeunesse-famille
Sébastien Duchesne // Environnement et développement durable
Jacques Pinard // Forêt
Alain Lessard // Industrie manufacturière
André Nollet // Industrie touristique
Isabelle Bordeleau // Jeunes
Pierre Tremblay // Loisir et sport
Lynda Gauthier // Personnes handicapées
Serge Beauchamp // Santé et services sociaux
Ghislain Bourque // Science, recherche et développement, enseignement supérieur
*Remplacé en cours de mandat par **Nadia Ghazzali***
Michel Dupont // Syndicats

↘ Rencontre du Forum de la société civile, le 9 septembre 2011.

COMMISSION RÉGIONALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE

En début d'exercice, les commissaires de la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT) ont reconduit Josée Bussières à la présidence, pour un troisième mandat consécutif, tandis que Sébastien Duchesne a été élu à la vice-présidence pour un premier mandat.

Les commissaires sont issus du Forum des ressources naturelles et du territoire qui regroupe une cinquantaine de personnes déléguées d'organismes liés aux ressources naturelles. La rencontre annuelle du Forum a eu lieu le 5 mai 2011.

Au cours des cinq rencontres qu'ils ont tenues en 2011-2012, les commissaires de la CRRNT ont particulièrement travaillé à la mise en œuvre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT). Parmi les autres dossiers prioritaires qui se sont retrouvés sur leur planche de travail, mentionnons la mise en place de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* et les changements majeurs qu'elle entraîne. Mentionnons également qu'à l'automne 2011, la CRRNT et la CRÉ ont participé à la consultation publique sur les orientations relatives à la sélection, à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité, en produisant un avis à ce sujet.

Lors de son assemblée du 21 avril 2011, le conseil d'administration de la CRÉ a adopté le budget 2011-2012 de la CRRNT. Ainsi, un montant de 728 300 $ a été engagé pour la mise en œuvre du PRDIRT et pour les opérations de la CRRNT et des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT).

En Mauricie, la CRÉ anime cinq Tables GIRT qui regroupent une soixantaine de personnes déléguées par des organismes représentant les différentes catégories d'utilisateurs du territoire public forestier. Au cours de l'exercice 2011-2012, il y a eu vingt rencontres des Tables GIRT. L'état d'avancement des enjeux écologiques, le bureau du forestier en chef et la stratégie sylvicole ont fait l'objet d'une séance d'information. Finalement, les Tables GIRT ont été interpellées pour les deux consultations publiques que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a tenues cette année.

Rencontre de la CRRNT, le 2 février 2012.

LES COMMISSAIRES DE LA CRRNT 2011-2012

Josée Bussières // Forêt privée
Claude Gauthier // Faune
Jacques Guillemette // Faune
David Chamberlain // Industrie forestière
Éric Bernier // Industrie forestière
Sébastien Duchesne // Environnement et Eau
Jacques Pinard // Éducation et transfert de connaissances
Jean-Claude Tessier // Villégiature et récréotourisme
Paul Lavergne // Travailleurs
Claude Hébert // Énergie et mines
Hugues Laplante // Citoyen
Micheline Petiquay // Autochtone
Elzéar Lepage // CRÉ
Gérard Bruneau // CRÉ
Manon Filion // Gouvernement
Vacant // Économique

CONCERTATION ET DÉVELOPPEMENT

UNE RÉFÉRENCE : LE PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE LA MAURICIE

Le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2010-2015 a été adopté par le conseil d'administration de la CRÉ le 23 septembre 2010, ce qui fait que l'exercice 2011-2012 marque l'an 1 du Plan quinquennal. Par conséquent, pour le présent rapport annuel, nous avons été en mesure de faire valoir les activités de concertation et de développement qui ont marqué l'année en les inscrivant dans les cinq grandes orientations du Plan quinquennal.

Au chapitre du Fonds de développement régional (FDR), le tableau ci-contre permet d'apprécier, en un coup d'œil, les liens entre les dossiers subventionnés et les orientations du Plan quinquennal. Sur un total de 30 projets ou ententes financés cette année dans le cadre du FDR, 20 se rattachent à l'orientation visant à diversifier l'économie. Dans certains cas, un dossier subventionné contribue à l'avancement de plus d'une orientation. Quoiqu'on ne doive pas estimer l'énergie déployée pour l'avancement d'une orientation simplement au nombre de dossiers qui y sont liés, ce tableau illustre bien la contribution du FDR et son déploiement dans le cadre du Plan quinquennal.

Au-delà du soutien financier du FDR, la CRÉ est intervenue dans plusieurs dossiers dont l'apport à l'avancement du Plan quinquennal est sans conteste. Nous en faisons mention ici dans les faits saillants de l'année au chapitre de la concertation et du développement.

LIENS ENTRE LES PROJETS ET LES ENTENTES FINANCÉS DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LES ORIENTATIONS DU PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Projets	Orientations				
	1	2	3	4	5
Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E) 2010-2013	•				
Banque de données LIC 2010-2013 (liste industries et commerces)	•				
Coordonnateur de créneau ACCORD émergent Hydrogène 2010-2013	•				
Inventorisation des ressources alternatives à revalorisation énergétique	•			•	
Exposition *La grande histoire de La Petite Vie*	•				
Implantation du bioraffinage en Haute-Mauricie 2011-2014	•			•	
Plan de balisage rivière Saint-Maurice	•				
Camp musical Mauricie	•				
Nouveau spectacle 2012, Cité de l'énergie	•				
T'Estimo, revue musicale 2012	•				
Plan directeur touristique MRC de Maskinongé	•				
Conseil régional de mentorat 2011-2014	•				
Incubateur de la Mauricie 2010-2013	•				
Carrefour Québec International 2011-2012	•				
Analyse prospective du marché de l'emploi en Mauricie	•	•			
Institut du démarrage d'entreprises de la Mauricie	•	•			
Entente spécifique en économie sociale 2011-2014	•	•			
Entente spécifique portant sur la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification dans la région de la Mauricie 2011-2016	•	•			
Succès-Relève 2011-2012		•			
Stratégie sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2009-2012		•			
Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Mauricie 2011-2015		•	•		
Entente spécifique en développement social 2010-2013			•		
CFUT 91,1 – Augmentation de la puissance de diffusion			•		
Stratégie en faveur des aînés 2007-2012			•		
Centre régional d'entraînement et d'événement de la Mauricie 2010-2013			•		
Entente spécifique portant sur le développement et la diffusion de la pratique artistique professionnelle en Mauricie 2010-2013			•		
Entente spécifique portant sur l'attraction et l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes en Mauricie 2009-2012			•		
Aménagement hydroélectrique Manouane-Sipi			•	•	
Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie 2010-2015	•	•		•	
Transport collectif interterritorial 2011-2013	•	•	•		•

Orientation 1

DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE EN MISANT SUR DES ENTREPRISES FORTES ET COMPÉTITIVES

→ *Rappel des stratégies*

1.1	Améliorer le soutien offert aux entreprises existantes
1.2	Développer les secteurs à fort potentiel
1.3	Favoriser la création d'entreprises et développer la culture entrepreneuriale
1.4	Développer des projets touristiques et des projets culturels structurants

Les efforts ont été concentrés cette année particulièrement pour développer l'entrepreneuriat et pour soutenir l'innovation des entreprises.

La CRÉ a contribué au financement et à la mise en place d'un service d'accompagnement rapproché en innovation, Économie du savoir Mauricie / Incubateur Mauricie, qui lançait officiellement ses activités le 1er mars 2012. Cet organisme vient compléter les services de soutien à l'innovation qu'offrent les intervenants de première ligne, notamment les CLD/IDÉ et des SADC/CAE dans chacun de nos territoires.

Parmi les secteurs priorisés ici pour répondre aux besoins liés à l'innovation, notons celui de la forêt et de ses produits dérivés. À ce chapitre, il faut mentionner que notre Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT) a travaillé à un répertoire des produits du bois en Mauricie. Ce répertoire sera disponible au cours du prochain exercice sur un portail web. Il a été développé en partenariat avec le Groupe régions du Bureau de promotion des produits du bois du Québec (QWEB) et le projet LIC (liste industries et commerces), soutenu par la CRÉ.

Toujours avec le Groupe régions du QWEB, la CRÉ s'est rendue en France, en novembre 2011, pour une mission sur le thème « extractibles forestiers et chimie verte ».

Cette initiative avait pour but de se familiariser avec les possibilités liées à l'extraction des molécules bioactives des arbres pour diverses applications, entre autres, pharmaceutiques, nutraceutiques et cosméceutiques.

En mai 2011, la CRÉ a participé à une mission commerciale et technique sur la valorisation des matières résiduelles en Allemagne. Cette mission a permis de mieux comprendre l'industrie du biogaz et les nouveaux procédés pouvant contribuer à réduire l'enfouissement des matières résiduelles.

Dans le but de favoriser le démarrage et la consolidation d'entreprises et aussi d'en augmenter le taux de survie, la CRÉ a misé sur le développement d'un service de mentorat structuré à l'échelle régionale. Le Conseil régional de mentorat a été inauguré le 28 février 2012. Il vient appuyer l'offre de services d'un réseau de cellules locales de mentorat.

La culture entrepreneuriale a été au cœur d'une journée organisée par la CRÉ, le 14 mars 2012, à l'intention des partenaires du développement local et régional. Cette journée a permis de se mettre à niveau pour que chacun et chacune puisse, dans son secteur d'intervention, promouvoir les mêmes valeurs entrepreneuriales.

↘ À Paris, le 14 novembre 2011, Gérard Bruneau, Robert Lalonde, Sylvie Fontaine et Nathalie Blais de la Mauricie en compagnie de partenaires de la délégation québécoise et de collègues français.

Photo : Carl-Éric Guertin, QWEB

Journée sur la culture entrepreneuriale, le 14 mars 2012, à l'Hôtel des Gouverneurs de Trois-Rivières, conférence de Fréféric Dion.

Il faut dire que tout au long de l'année, la CRÉ a été active dans le suivi de différentes initiatives visant le développement de la culture entrepreneuriale. Mentionnons, entre autres, le suivi d'une étude sur le recensement des activités entrepreneuriales en Mauricie, le suivi des travaux de la communauté entrepreneuriale de Shawinigan, ou encore notre participation au comité entrepreneuriat de la Table régionale de l'éducation en Mauricie.

Par ailleurs, au chapitre de l'innovation et des énergies vertes, la CRÉ a participé au comité ACCORD Hydrogène qui a tenu près d'une dizaine de rencontres au cours de l'exercice. Rappelons que l'annonce du Plan d'action Hydrogène a été faite le 21 mars 2011.

La CRÉ est d'avis que la diversification économique passe également par l'économie sociale. Aussi, le 5 décembre 2011, avec ses partenaires financiers, elle a procédé à l'annonce de l'entente spécifique qui permettra au Conseil régional d'économie sociale de travailler, jusqu'en 2014, à la concertation et au réseautage nécessaire au développement d'entreprises d'économie sociale en Mauricie.

Orientation 2

RENFORCER LES COMPÉTENCES DES MAURICIENS ET DES MAURICIENNES

→ *Rappel des stratégies*

2.1	Développer les compétences des personnes en emploi et aptes à l'emploi
2.2	Attirer, valoriser et favoriser la rétention de la main-d'œuvre qualifiée
2.3	Améliorer la persévérance scolaire
2.4	Préparer la relève d'entreprises

Pour les deux premières stratégies de cette orientation, Emploi-Québec et son Conseil régional des partenaires du marché du travail, auquel participe la CRÉ, jouent un rôle de premier plan quant aux actions mises en place cette année. Mentionnons ici l'amorce des travaux visant à doter la Mauricie d'une stratégie d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. Ce travail se fait en concertation avec un comité, initié par la CRÉ et le Forum Jeunesse Mauricie, qui se penche sur une stratégie régionale pour les nouveaux arrivants (Orientation 3).

Soyons COMPERES
Comité mauricien sur la persévérance et la réussite scolaires

Par ailleurs, la CRÉ s'est impliquée tout au long de l'année au sein du comité mauricien sur la réussite et la persévérance scolaire (COMPERES). Aux faits saillants, notons la participation de la Mauricie aux rencontres interrégionales qui se sont tenues en octobre 2011 et où chaque région partage ses bons coups afin d'encourager la réussite et la persévérance scolaire. La CRÉ a participé également aux Journées de la persévérance scolaire de février 2012, profitant de cette occasion pour sensibiliser les partenaires à l'importance de la persévérance scolaire.

Partenaire de la Table régionale de l'éducation en Mauricie, la CRÉ a collaboré à la création, à l'automne 2011, du comité international mauricien de l'éducation (CIME). La CRÉ siège à ce nouveau comité qui a le mandat de recenser toute l'information relative aux programmes d'études offerts en Mauricie et aux missions à l'étranger. Il doit aussi voir les opportunités pour tisser des liens avec une région à l'étranger et avec les secteurs d'activité économique afin de réaliser des ententes de partenariat permettant l'exportation d'activités de formation et de recherche à l'international.

Orientation 3

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES COMMUNAUTÉS

→ *Rappel des stratégies*

3.1 Soutenir les services à la famille, aux individus et aux collectivités
3.2 Attirer, accueillir, intégrer et favoriser la rétention des nouveaux arrivants
3.3 Favoriser l'implication citoyenne
3.4 Intensifier les collaborations avec les communautés autochtones
3.5 Encourager la solidarité et l'inclusion sociale

L'exercice 2011-2012 aura permis de faire avancer considérablement le dossier de la conciliation travail-famille-études initié par la CRÉ. Un plan d'action régional triennal a été élaboré et a fait l'objet d'une rencontre de travail réunissant une soixantaine de personnes, le 14 octobre 2011, avant d'être entériné par le conseil d'administration de la CRÉ, le 8 décembre 2011. Ce plan d'action cible les entreprises, les familles et les municipalités. Sa mise en œuvre est prévue pour le début de 2012-2013, suite à l'embauche d'une ressource destinée à ce dossier. Mentionnons qu'un comité de travail issu de la Table régionale enfance-jeunesse-famille et auquel participe la CRÉ assure le suivi du dossier. Ce suivi aura nécessité des rencontres à chaque mois de l'année.

La Politique d'égalité et de parité en Mauricie a été adoptée par la CRÉ le 24 février 2011. Au cours des mois qui ont suivi, la CRÉ a travaillé à une version colorée du document afin d'en faciliter la consultation et ainsi, inciter les partenaires à contribuer à l'atteinte des objectifs de cette Politique qui visent, entre autres, à favoriser l'implication citoyenne. La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie a collaboré étroitement à la production et à la diffusion de cette Politique.

↘ Rencontre de consultation sur la conciliation travail-famille-études, le 14 octobre 2011, à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan.

En novembre 2011, la CRÉ et le Forum Jeunesse Mauricie ont réuni une trentaine de personnes représentant tous les territoires et différents secteurs d'activité, pour estimer la pertinence de doter la Mauricie d'une stratégie régionale d'attraction, d'accueil et de rétention de nouveaux arrivants. La nécessité de mieux travailler ensemble pour partager l'information et arrimer les actions a fait l'unanimité. Un comité de travail a été mis en place pour faire avancer le dossier. Sa première rencontre, le 17 janvier 2012, a permis entre autres d'établir les liens avec le projet de stratégie d'attraction et rétention de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec. Ce dossier devrait évoluer de façon soutenue au cours du prochain exercice.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale et du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) qui en découle, un montant de 4,2 M$ a été alloué à la Mauricie pour soutenir, d'ici 2015, des actions de lutte contre la pauvreté. Au cours de 2011-2012, la CRÉ s'est affairée à établir les balises assurant la concertation et la bonne gestion de ce nouveau fonds régionalisé. On a mis en place une instance consultative, l'Alliance pour la

solidarité et l'inclusion sociale, et un comité de travail a été mandaté pour proposer un plan de répartition de l'enveloppe par territoire. La CRÉ a adopté cette répartition lors de son assemblée du 22 septembre 2011. Par la suite, on a élaboré un plan d'action régional comprenant les modalités relatives à la gestion du FQIS Mauricie et on a effectué une tournée d'information dans tous les territoires. La région devrait bénéficier des premières initiatives du FQIS au cours de la prochaine année.

Un dossier a également retenu l'attention cette année et c'est celui de la mise sur pied d'un organisme régional dédié aux proches aidants, APPUI Mauricie. La CRÉ a créé un comité de travail réunissant une trentaine de personnes représentant des organismes liés de près à la problématique des proches aidants. Trois rencontres ont été tenues afin d'établir les balises de ce nouvel organisme mauricien qui devrait voir le jour au tout début de l'exercice 2012-2013.

Annonce du Fonds québécois d'initiatives sociales Mauricie, le 6 juin 2011. Le président de la CRÉ, Gérard Bruneau, la députée de Trois-Rivières, Danielle St-Amand, et la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre responsable de la région et députée de Laviolette, Julie Boulet.

Orientation 4

METTRE EN VALEUR LE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET INTÉGRÉE

→Rappel des stratégies	
4.1	Harmoniser l'utilisation des richesses naturelles

D'une certaine manière, cette orientation repose sur deux grands dossiers : le Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), et le Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie (PDAAM). L'exercice 2011-2012 est marqué par le début de la mise en œuvre de l'un comme de l'autre. Il faut préciser cependant que les actions et les projets qui en découlent servent parfois plus d'une orientation du Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie.

Par exemple, au plan d'action du PRDIRT, le fait d'établir la vision régionale du développement du réseau routier peut avoir un effet positif sur l'économie et la qualité de vie de nos communautés. D'autre part, le développement de créneaux de productions émergentes que cible le PDAAM peut aisément s'inscrire dans l'orientation visant à diversifier l'économie régionale.

Cela dit, la mise en valeur du territoire passe également par les travaux qui ont cours au sein des Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) où l'on traite principalement des enjeux liés à l'aménagement forestier intégré. Rappelons-le, les membres des Tables GIRT ont été sollicités, entre autres, pour participer aux consultations publiques initiées par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, sur les plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels. Il y a eu une première consultation au printemps 2011 et une seconde a été lancée en mars 2012.

PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

Le Plan de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) a été adopté par le conseil d'administration de la CRÉ le 21 avril 2011. Ce document de plus de 400 pages a fait l'objet d'une synthèse de plus d'une vingtaine de pages qu'on a rendu disponible à la fin de septembre. Cette brochure présente le résumé de 7 portraits sectoriels : le territoire, la forêt, la faune, l'énergie, les ressources minérales, l'eau, la villégiature et le récréotourisme. On y retrouve également les 12 enjeux régionaux qui distinguent la Mauricie ainsi que les 9 orientations et 43 objectifs du PRDIRT.

Le 24 octobre 2011, le directeur général régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Alain Simard, et le directeur général de la CRÉ, Christian Savard, signent l'entente de mise en œuvre du PRDIRT.

La CRÉ a également adopté, en avril 2011, le plan d'action 2011-2013 du PRDIRT. Il s'agit d'un outil de coordination qui facilite le suivi des projets et des actions qui concourent à l'atteinte des objectifs du PRDIRT. Pour l'exercice 2011-2012, le plan d'action du PRDIRT a porté de l'avant 8 actions se partageant un budget de réalisation d'environ 170 000 $. La plupart de ces actions devront cependant se poursuivre durant l'année 2012-2013 afin de compléter les livrables attendus. En voici la liste :

1. Bâtir un avis régional menant à l'identification des prochains territoires d'intérêt (aires protégées).
2. Évaluer et actualiser le concept de développement de la villégiature privée.
3. Établir une vision régionale du développement du secteur du réservoir Gouin.
4. Poursuivre le processus d'identification des aires potentielles pour l'intensification de la production ligneuse.
5. Établir une vision régionale du développement et de la consolidation de la pourvoirie.
6. Établir une procédure d'évaluation des paysages d'importance régionale et identifier les secteurs concernés.
7. Établir la vision régionale du développement du réseau routier.
8. Mise en valeur des lacs : bonifier la base de données existante par l'ajout d'un fichier complémentaire et améliorer l'accessibilité aux informations.

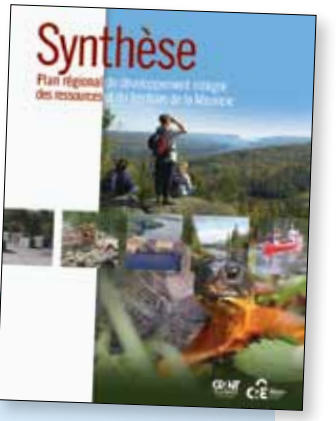

Le plan d'action 2011-2013 du PRDIRT est au cœur d'une entente de mise en œuvre qui a été conclue, en octobre 2011, entre la CRÉ et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Cette entente confirme l'engagement des parties dans la réalisation des projets du plan d'action. La Mauricie est l'une des premières régions du Québec à avoir signé une telle entente.

Rappelons que la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT) est mandatée par la CRÉ pour assurer la mise en œuvre du PRDIRT et du plan d'action qui s'y rattache.

→ *Orientations du PRDIRT*

1. Favoriser une concertation et une cohabitation harmonieuse des utilisateurs du territoire mauricien par la mise en œuvre de la gestion intégrée.
2. Appuyer des initiatives favorisant une diversification des activités liées aux ressources naturelles et au territoire.
3. Créer des conditions favorables au renouvellement, au maintien et à la formation de la main-d'œuvre.
4. Assurer un aménagement durable des forêts.
5. Assurer le maintien de la biodiversité et la protection du patrimoine naturel.
6. Établir une dynamique économique favorable aux entreprises de mise en valeur ou de transformation des ressources naturelles.
7. Faciliter l'accès aux ressources et au territoire.
8. Favoriser le développement et le partenariat avec les communautés autochtones.
9. Encourager le transfert de connaissances liées aux ressources naturelles et promouvoir une culture forestière durable.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LA MAURICIE

La mise en œuvre du Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie (PDAAM) a débuté officiellement au cours de l'exercice 2011-2012. Le PDAAM relève d'une entente spécifique dont l'annonce a été faite, le 15 septembre 2011, dans le cadre d'une conférence de presse à laquelle participait le président de la CRÉ. Lors de cet événement, on a également rendu public la brochure du PDAAM qui offre un état de situation de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Mauricie et qui présente les 7 grands projets mobilisateurs et les 11 macro-objectifs qui en découlent. Près de 2 M$ sont rattachés à cette entente d'une durée de cinq ans.

À l'automne 2011, une personne a été embauchée afin d'assurer l'avancement du PDAAM. L'un des principaux dossiers sur sa table de travail aura été d'élaborer, en concertation avec les partenaires, le cadre de gestion des fonds du PDAAM. C'est en avril 2012 que le comité de gestion du PDAAM procédait à l'adoption de ce cadre de gestion.

Au cours de l'hiver, un plan d'action a été établi, des choix ont été faits, et quatre grandes priorités d'action ont été retenues. Un premier groupe de travail a été mis en place pour le développement de circuits courts, et un second pour le développement de l'agrotourisme. En fin d'exercice, les travaux étaient bien enclenchés pour ces deux dossiers.

Par ailleurs, il faut dire que l'exercice de priorisation de dossiers n'exclut en rien la préoccupation quant aux problématiques qui affectent les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Mauricie.

→ *Priorités du PDAAM*

1. Développer et stimuler l'entrepreneuriat en préconisant l'adoption de pratiques d'affaire adaptées, en diversifiant l'accès aux services-conseils et à une formation adaptée, tout en soutenant l'établissement de la relève.
2. Développer des marchés de proximité et le réflexe d'achat local en favorisant les circuits courts de distribution, autant pour les clientèles locale, institutionnelle que touristique, et en mettant en place les outils qui permettront à la clientèle de reconnaître et d'identifier les produits de la Mauricie.
3. Développer l'offre agricole et agroalimentaire en favorisant la diversification, l'essor de productions émergentes et du secteur agrotouristique ainsi qu'en optimisant l'utilisation des terres agricoles et des infrastructures disponibles.
4. Valoriser la profession d'entrepreneur agricole afin de conscientiser la population sur la réalité agricole et de faire connaître les emplois disponibles dans le secteur. Par le fait même, favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.

Le président de la CRÉ, Gérard Bruneau, lors de l'annonce du PDAAM, le 7 septembre 2011.

Photo : Robert Therrien, photographe

Le président de la CRÉ, Gérard Bruneau, et la coordonnatrice du PDAAM, Patricia Lamy, lors de son entrée en fonction en novembre 2011.

Orientation 5

AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES RÉGIONALES DE TRANSPORT ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

→ *Rappel des stratégies*

5.1 Consolider et développer le transport collectif
5.2 Utiliser le plein potentiel et l'intégration de tous les modes de transport
5.3 Étendre la couverture des réseaux cellulaires et d'Internet haute vitesse

RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA MAURICIE
Une solution à vos destinations!

La CRÉ a été particulièrement active cette année pour assurer la mise en place d'un réseau de transport collectif pouvant relier tous les territoires ruraux et urbains de la Mauricie. Ce dossier aura nécessité plusieurs rencontres de travail avec les nombreux partenaires pour en arriver au lancement, le 20 septembre 2011, de ce projet pilote de deux ans. Ce service de transport collectif est disponible pour l'ensemble de la population mauricienne. Celle-ci peut facilement obtenir l'information sur les services qui lui sont offerts grâce au site transportmauricie.com.

Par ailleurs, à la demande du ministère des Transports du Québec, la CRÉ a travaillé à l'élaboration d'une vision régionale en matière de mobilité durable. À l'automne 2011, une consultation des partenaires a permis d'identifier des problématiques et de proposer des solutions pour répondre aux réalités mauriciennes. La vision régionale a fait l'objet de discussions au conseil d'administration de la CRÉ lors des assemblées de décembre 2011 et de février 2012. Elle a par la suite été transmise au Ministère pour fin de référence.

↘ Le président de la CRÉ, Gérard Bruneau, lors du lancement du réseau de transport collectif interterritorial de la Mauricie, le 20 septembre 2011.

FONDS ET PROGRAMMES

Cette section présente les faits saillants du Fonds de développement régional et du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II.

Le **Fonds québécois d'initiatives sociales Mauricie** a été mis en place cette année, mais ce ne sera qu'au cours du prochain exercice que débutera le soutien financier pour la réalisation de projets. Par conséquent, nous y reviendrons l'an prochain.

Par ailleurs, au printemps 2011, la CRÉ a lancé un appel de projets dans le cadre du **Programme d'initiatives régionales dans le domaine de la faune**. Cet appel visait à écouler le solde de l'enveloppe régionalisée qui avait été allouée en 2010-2011. Ce solde de 14 516 $ a servi à soutenir la réalisation de 6 projets. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune n'a pas reconduit l'enveloppe régionalisée de ce Programme.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Le Fonds de développement régional (FDR), qui provient du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, sert à la fois à assurer le fonctionnement de la CRÉ et à soutenir des projets et des ententes qui s'inscrivent dans les orientations du Plan quinquennal de développement régional.

Lors de sa première assemblée de l'exercice 2011-2012, le conseil d'administration a résolu de réserver un montant de 773 700 $ pour le fonctionnement de la CRÉ. Le Ministère ayant par la suite confirmé l'enveloppe globale du FDR pour l'année, le conseil d'administration a été en mesure, lors de sa deuxième assemblée régulière, le 15 juin 2011, de dédier un montant de 2 075 065 $ pour le financement de projets et d'ententes.

Au 31 mars 2012, un montant totalisant 1 499 705 $ avait été engagé pour le financement de 12 projets et de 18 ententes. À ce montant, il faut ajouter une somme de 75 000 $ rattachée à la Politique de partenariat et 10 000 $ qui ont été alloués dans le cadre de la Politique relative aux anniversaires de nos municipalités, ce qui porte le total des investissements à 1 584 705 $ pour l'exercice 2011-2012. De ce montant, 927 404 $ sont liés à des ententes qui couvrent plus d'un exercice financier et ils correspondent uniquement à la part des engagements affectés à l'exercice 2011-2012.

Pour la Politique de partenariat (voir tableau page 20), 61 850 $ ont été accordés en commandites pour 38 événements. Le solde de 13 150 $ a été reporté dans l'exercice 2012-2013. Quant à la Politique relative aux anniversaires de nos municipalités, elle aura servi cette année à soutenir l'organisation des festivités entourant le 175e anniversaire de Saint-Maurice.

Dans l'ensemble, le FDR aura permis, en 2011-2012, de soutenir 30 projets et ententes dont le coût total de réalisation est estimé à plus de 30 M$.

Il importe de souligner que dans plusieurs cas, grâce au partenariat qui s'y rattache, les ententes, sur plus d'un an, permettent de soutenir des projets qui ne pourraient se réaliser autrement. Par exemple, l'entente spécifique portant sur le développement et la diffusion de la pratique artistique professionnelle de la Mauricie a permis cette année d'accorder 150 758 $ pour la réalisation de 11 projets. L'entente spécifique portant sur l'attraction et l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes en Mauricie a permis de soutenir des projets touchant la promotion/attraction, l'employabilité, l'accueil ou encore des activités visant la diversité culturelle. Au total, cette année, 290 159 $ ont été investis dans 9 projets. D'autre part, à la suite de deux appels de projets lancés dans le cadre de l'entente relative à la stratégie en faveur des aînés, 5 projets ont pu obtenir, cette année, une aide financière totalisant 86 325 $.

COMITÉ DE RECOMMANDATION FDR 2011-2012

Le comité de recommandation est composé des membres du comité exécutif de la CRÉ et des directions générales des CLD/IDÉ et de la CRÉ. Considérant le fait que les élus siégeant à l'exécutif représentent cinq des six territoires de la Mauricie, il a été convenu d'ajouter un siège au comité de recommandation pour faire place à une personne élue du territoire qui n'était pas représenté. C'est ainsi, à l'été 2011, qu'Alain Vallée a joint le comité de recommandation.

Gérard Bruneau // Président
Normand Beaudoin // 1er Vice-président
Pierre Tremblay // 2e Vice-président
André Nollet // Trésorier
René Goyette // Secrétaire
Michel Angers // Administrateur
Robert Lalonde // Administrateur
Alain Vallée // Maire, municipalité de Sainte-Thècle
Patrick Baril // CLD de Mékinac
Sylvie Fontaine // CLD de Maskinongé
Danielle Rémillard // CLD du Haut-Saint-Maurice
Jean Breton // CLD des Chenaux
Luc Arvisais // CLD de Shawinigan
Yves Marchand // IDÉ Trois-Rivières
Christian Savard // CRÉ de la Mauricie

FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2011-2012

Entente sur plus d'un an	Exercice 2011-2012	Durée de l'entente	Coût total estimé
Stratégie en faveur des aînés 2007-2012	40 000 $	280 000 $	875 000 $
Entente spécifique portant sur l'attraction et l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes en Mauricie 2009-2012	75 000 $	225 000 $	855 000 $
Stratégie sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2009-2012	35 000 $	105 000 $	345 000 $
Entente spécifique portant sur le développement et la diffusion de la pratique artistique professionnelle de la Mauricie 2010-2013	75 000 $	225 000 $	742 500 $
Banque de données LIC 2010-2013 (liste industries et commerces)	13 000 $	39 000 $	166 815 $
Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E) 2010-2013	75 000 $	225 000 $	11 393 000 $
Entente spécifique en développement social 2010-2013	75 000 $	225 000 $	600 000 $
Coordonnateur de créneau ACCORD émergent Hydrogène 2010-2013	24 000 $	72 000 $	369 000 $
Centre régional d'entraînement et d'événement de la Mauricie 2010-2013	50 000 $	150 000 $	1 024 500 $
Entente spécifique en économie sociale 2011-2014	50 000 $	150 000 $	445 750 $
Plan de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie 2010-2015	150 000 $	450 000 $	1 910 000 $
Incubateur de la Mauricie 2010-2013	10 000 $	30 000 $	632 090 $
Conseil régional de mentorat 2011-2014	35 085 $	78 315 $	654 102 $
Institut du démarrage d'entreprises de la Mauricie	25 000 $	75 000 $	1 892 774 $
Implantation du bioraffinage en Haute-Mauricie 2011-2014	24 500 $	73 500 $	225 000 $
Entente spécifique portant sur la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification dans la région de la Mauricie 2011-2016	50 000 $	150 000 $	1 160 000 $
Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Mauricie 2011-2015	46 000 $	138 000 $	627 200 $
Transport collectif interterritorial 2011-2013	74 819 $	138 453 $	400 225 $
Total	**927 404 $**	**2 829 268 $**	**24 317 956 $**

Projets 2011-2012	Subvention de la CRÉ	Coût total estimé
Camp musical Mauricie	8 200 $	98 000 $
CFUT 91,1 - Augmentation de la puissance de diffusion	30 000 $	202 500 $
Analyse prospective du marché de l'emploi en Mauricie	10 000 $	89 875 $
Plan directeur touristique MRC de Maskinongé	69 300 $	211 680 $
Nouveau spectacle 2012, Cité de l'énergie	100 000 $	2 515 751 $
Inventorisation des ressources alternatives à revalorisation énergétique	30 872 $	93 551 $
Aménagement hydroélectrique Manouane-Sipi	75 000 $	600 000 $
Succès-Relève 2011-2012	3 900 $	22 050 $
Carrefour Québec International 2011-2012	56 000 $	302 700 $
Exposition *La grande histoire de La Petite Vie*	100 000 $	636 050 $
Plan de balisage rivière Saint-Maurice	39 029 $	41 793 $
T'Estimo, revue musicale 2012	50 000 $	891 850 $
Politique de partenariat 2011-2012	75 000 $	
Politique relative aux anniversaires de nos municipalités 2011-2012	10 000 $	
Total	**657 301 $**	**5 705 800 $**

POLITIQUE DE PARTENARIAT 2011-2012

Événements	Montant accordé
Journée Localement Vôtre en Mauricie 2011	1 550 $
Les Rendez-vous de la relève à Grandes-Piles	1 000 $
Journée rencontre 2011 de Moisson Mauricie	500 $
Symposium Fleurs et Jardins 2011	500 $
Forum québécois de l'énergie	3 000 $
Rendez-vous de la coopération 2011	1 000 $
Gala Distinction 2011	1 000 $
Exposition 2011 Vieux presbytère de Batiscan	1 000 $
Soirée des Sommets 2011	1 000 $
Délices d'automne 2011	1 500 $
Soirée hommage Éclair de Jeunesse 2011	3 000 $
Les Jeudis Centre-ville 2011 à La Tuque	1 000 $
Arts Excellence 2011	3 000 $
Rendez-Vous de la formation et des professions	3 000 $
Fête de l'entraide, de la formation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat	2 000 $
Avenue du Terroir 2011	2 000 $
Jamboree NDA JAM 2011	1 000 $
Soirée des Chamberland	1 000 $
Journée réflexion-action bénévolat 2011	3 000 $
Congrès 2011 de l'Association forestière Vallée du Saint-Maurice	1 500 $
Gala Reconnaissance 2011	1 000 $
27e Congrès Association internationale de pédagogie universitaire	3 000 $
Gala Sport-hommage 2012	3 000 $
Salon du livre 2012	2 500 $
Gala Jeune chambre de commerce de la Mauricie 2012	2 000 $
Grands Prix du Tourisme Mauricie 2012	1 500 $
28e Concours de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières	2 000 $
11e édition du Festi-Volant	500 $
Soirée des Sommets 2012	1 000 $
Gala Le Florilège	1 000 $
Concours québécois en entrepreneuriat région Mauricie	3 000 $
Expo commerciale et industrielle Mékinac	1 000 $
Journée rencontre 2012 de Moisson Mauricie	500 $
Gala hommage Semaine québécoise des adultes en formation	3 000 $
Les Jeudis Centre-ville 2012 à La Tuque	1 000 $
Les Mercredis 2012 de l'Agora de Saint-Narcisse	800 $
Délices d'automne 2012	1 500 $
Concours Photos Vue d'en eau 2012	1 000 $
Total	**61 850 $**

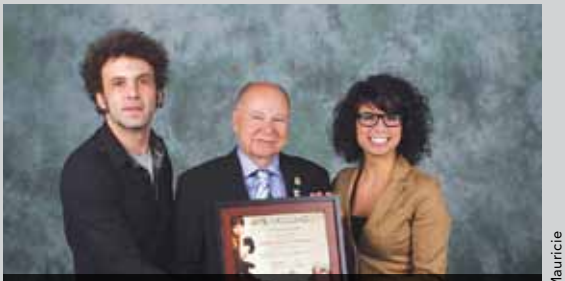

Le 13 octobre 2011, dans le cadre du gala Arts Excellence, au Complexe culturel Félix-Leclerc de La Tuque, prix Initiative culturelle. L'artiste Guillaume Massicotte, Normand Beaudoin, maire de La Tuque et représentant de la CRÉ et Marjolaine Arcand, représentante du Comité culturel de Champlain.

Photo : Culture Mauricie

À l'Auberge Le Florès de Shawinigan, le 5 mai 2011, remise du prix Bioalimentaire, Concours québécois en entrepreneuriat. Robert Lalonde préfet de la MRC de Maskinongé et représentant de la CRÉ et Isabelle Boulanger de la ferme Plume-Plume.

Photo : Stéphane Daoust et Développement Mauricie

Le 14 janvier 2012, dans le cadre du gala Sport Hommage, au Complexe sportif Alphonse-Desjardins de Trois-Rivières, le président Gérard Bruneau et Pierre Marchand, récipiendaire dans la catégorie Athlète par excellence ayant un handicap.

Photo : Le Nouvelliste, François Gervais

Le 23 mars 2012, à Espace Shawinigan, lors des Grands Prix du Tourisme, remise du prix Festivals et événements de plus de 1 M$ au Grand Prix de Trois-Rivières. De gauche à droite : Gérard Bruneau de la CRÉ, Daniel Cournoyer, François Bordeleau, Claude Alarie, André Pellerin et Michel Veillet du GP3R.

Photo : Félix Amyot et Tourisme Mauricie

Paroi d'escalade au Parc récréoforestier de Saint-Mathieu-du-Parc.

Ponceau pour un sentier de quad à Saint-Paulin.

Sentier national à la Réserve faunique de Mastigouche.

Photos : Luc Désaulniers

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER VOLET II

L'exercice 2011-2012 correspond à une troisième année de prolongation pour le Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Suite à une entente avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la CRÉ a assuré la gestion du Volet II en appliquant les critères mis en place par le Ministère.

À la date limite du 17 juin 2011, 124 demandes d'aide financière totalisant plus de 4,4 M$ ont été soumises à la CRÉ. Pour l'année 2011-2012, le coût total estimé pour la réalisation de l'ensemble de ces projets s'élevait à près de 6,2 M$.

L'enveloppe allouée au Volet II pour l'exercice 2011-2012 était la même que celle de l'année précédente, soit 2,182 M$. De cette enveloppe, un montant de 74 000 $ (3,4 %) a été réservé pour la gestion du programme par la CRÉ et 2 108 000 $ ont été répartis par territoire après entente entre la CRÉ et les Villes et MRC.

Considérant l'enveloppe disponible, 72,5 % des projets ont pu être subventionnés. Les montants ont été accordés en fonction du budget qui se chiffrait à 2 167 346 $, tenant compte du surplus de 145 866 $ enregistré en 2010-2011 et des frais d'administration retenus par chaque territoire.

Après avoir validé l'admissibilité des projets, chaque territoire a procédé à une priorisation, ce qui a permis d'attribuer un soutien financier à 90 projets.

CHAMPS D'ACTIVITÉS TOUCHÉS PAR LES PROJETS
(un projet peut toucher plus d'un champ)

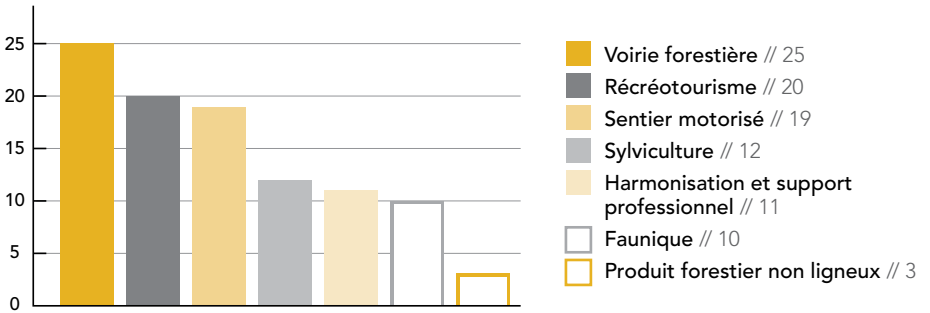

RÉPARTITION PAR TERRITOIRE DES DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Territoire	Nombre de projets	Montant demandé
La Tuque	45	1 713 330 $
Mékinac	31	1 140 725 $
Maskinongé	22	675 578 $
Des Chenaux	7	179 963 $
Shawinigan	7	261 600 $
Trois-Rivières	5	168 708 $
Projets régionaux	7	306 561 $
Total	**124**	**4 446 465 $**

RÉPARTITION PAR TERRITOIRE DE L'ENVELOPPE ALLOUÉE AU VOLET II

Territoire	%	Montant disponible
La Tuque	38,7 %	815 796 $
Mékinac	27,3 %	575 484 $
Maskinongé	15,5 %	326 740 $
Des Chenaux	3,9 %	82 212 $
Shawinigan	3,9 %	82 212 $
Trois-Rivières	2,0 %	42 160 $
Projets régionaux	8,7 %	183 396 $
Total	**100 %**	**2 108 000 $**

RÉPARTITION DES PROJETS SUBVENTIONNÉS

Territoire	Nombre de projets	Montant accordé
La Tuque	29	787 821 $
Mékinac	25	528 500 $
Maskinongé	17	352 900 $
Des Chenaux	5	103 246 $
Shawinigan	5	90 564 $
Trois-Rivières	4	119 274 $
Projets régionaux	5	185 041 $
Total	**90**	**2 167 346 $**

COMMUNICATIONS

Des bulletins d'information ont été diffusés sur une base régulière, encore cette année, environ deux semaines avant la tenue des assemblées publiques de la CRÉ. Au lendemain de chacune de ces assemblées, un communiqué de presse faisant état des décisions du conseil d'administration a été systématiquement publié.

Au cours de l'exercice 2011-2012, **76 communiqués de presse** ont été diffusés sur le site Internet de la CRÉ. Dans la majorité des cas, ces communiqués sont transmis à la liste de diffusion électronique qui compte **752 abonnements** (mars 2012).

La CRÉ a participé à une douzaine de conférences de presse. On a fait mention de ses activités à **28 reprises, dans les médias électroniques**, et dans **86 publications de la presse écrite**.

La présence de la CRÉ dans les médias sociaux a contribué à augmenter l'achalandage sur le site Internet où l'on a enregistré **32 144 visites**, pour plus de **79 700 pages vues**, ce qui correspond à une **augmentation d'environ 10 %** comparativement à l'année précédente. Facebook se classe en tête des sources de trafic pour le site de la CRÉ. La page Facebook de la CRÉ compte 311 adeptes et 585 personnes suivent la CRÉ sur Twitter.

La CRÉ a assuré le suivi de Blogue Mauricie et de ses **48 blogueurs** tout au long de l'année, et ce, en partenariat avec les CLD/IDÉ. Le premier anniversaire du Blogue a été souligné, le 8 décembre 2011, avec l'annonce, entre autres, de l'ajout d'une nouvelle catégorie « Gouvernance », animée par sept élus dont le président de la CRÉ. Cet anniversaire a aussi été l'occasion de lancer l'infolettre de Blogue Mauricie. En fin d'exercice, plus de **26 250 personnes avaient visité le Blogue, 836 personnes étaient abonnées à son infolettre,** 599 personnes suivaient son compte Twitter, et 388 étaient adeptes de sa page Facebook.

Photo : Forum Jeunesse Mauricie

À la conférence de presse pour le projet Destination Mauricie, le 10 mai 2011, Guy Veillette du CJE de Mékinac, Gérard Bruneau de la CRÉ, Céline Déraspe du Forum Jeunesse Mauricie et Josée Bellemare du CJE de Maskinongé.

Par ailleurs, après quelques mois de rodage d'une nouvelle console de gestion, la mise en ligne du répertoire de vidéos de Mauricie.TV a été officiellement annoncée le 24 août 2011. Les vidéos de ce répertoire sont produites par les partenaires du développement local et régional. En fin d'exercice, **ce répertoire offrait 66 vidéos, et 3 837 personnes avaient visité Mauricie.TV.**

Mentionnons finalement que le projet Mauricie.TV et le caractère innovant de l'approche de la CRÉ pour la mise en valeur de la Mauricie sur les réseaux sociaux ont été cités en exemple dans l'indice « Canadian Cities Online Marketing Index@ » qu'a publié la firme Intelegia, en novembre 2011.

En somme, en 2011-2012, les efforts ont été maintenus pour contribuer au bon positionnement de la Mauricie sur le web. Par ailleurs, la CRÉ a saisi l'opportunité offerte par la Fédération des municipalités du Québec pour promouvoir la Mauricie, à titre de région vedette, dans le cadre de son congrès annuel 2012. Dès janvier 2012, la CRÉ participait à la formation d'un comité organisateur pour ce projet.

Annonce de l'entente spécifique en économie sociale, le 5 décembre 2011, à la CRÉ, le président Gérard Bruneau, le député de Maskinongé Jean-Paul Diamond, la députée de Trois-Rivières Danielle St-Amand, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre responsable de la Mauricie et députée de Laviolette Julie Boulet, et la présidente du Conseil régional d'économie sociale Annie Roy.

PERSONNEL DE LA CRÉ

Christian Savard // Directeur général
Hélène Fournier // Secrétaire administrative
Nathalie Roy // Secrétaire réceptionniste
Diane Faucher // Secrétaire
Denise Béchard // Conseillère en communication
Jean Trudel // Conseiller en développement
Myrabelle Chicoine // Conseillère en développement
Lucie Proulx // Conseillère en développement
Nathalie Blais // Conseillère en développement
chef d'équipe Ressources naturelles
Luc Désaulniers // Conseiller en développement
Simon Langlois // Conseiller en développement
Renée Tellier // Conseillère en développement
Patricia Lamy // Coordonnatrice PDAAM
Arrivée en novembre 2011

De gauche à droite, à l'avant : Renée Tellier, Myrabelle Chicoine, Marianne Mathis (dossier Mauricie région vedette FQM), Nathalie Roy, et à l'arrière : Christian Savard, Laura-Kim Dumesnil (dossier développement social), Diane Faucher, Lucie Proulx, Nathalie Blais, Luc Désaulniers, Simon Langlois, Denise Béchard, Patricia Lamy, Hélène Fournier.

Photo : Sophie Morissette

LA MAURICIE

CRE DE LA MAURICIE
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS

3450, boulevard Gene-H.-Kruger, bureau 200, Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3
Téléphone : 819 691-4969 Télécopieur : 819 691-4960
crem@cre-mauricie.qc.ca

cre-mauricie.qc.ca / mauricie.tv / BM Bloguemauricie.ca

MEDIAVOX.COM